



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Activité « Avec nos dameurs ! »

Station de l'Alpe du Grand Serre

EPIC AGS NATURE, régie des remontées mécaniques – 38350 LA MORTE

Service de réservation (*Bureau d'information touristique*) : 04 76 56 24 72 – ot@alpedugrandserre.info

Les présentes conditions générales de vente ou titres sont valables pour l'ensemble de la saison hivernale 2022-2023, aux dates officielles d'ouverture des remontées mécaniques de l'Alpe du Grand Serre.

Dans le cadre "**d'activités ludiques et sportives**", AGS Nature propose la découverte du métier de dameur en prenant place dans la dameuse. Les conditions générales de ventes doivent obligatoirement être acceptées par les clients avant le début de l'activité.

GÉNÉRALITÉS :

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent au produit : « Découverte du métier de dameur ». Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France. La langue des documents contractuels est le Français.

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET D'ACHAT

Les réservations doivent être prises de la façon suivante :

- Par téléphone (04 76 56 24 72) ;
- Par mail (ot@alpedugrandserre.info);
- En direct (au Bureau d'information touristique) ;

Le règlement se fait directement au Bureau d'information touristique, en espèces, en chèque (*à l'ordre du Trésor Public*) ou en carte bancaire (*paiement sur place à l'Office de Tourisme*).

Pour toutes réservations à distance, le règlement doit intervenir avant le début de l'activité.

ATTENTION !!! Aucun règlement ne sera pris par le conducteur de la dameuse.

Le bureau d'information touristique se garde le droit d'annuler la réservation et de procéder à son remplacement par un autre client si le règlement ne lui est pas parvenu dans les 7 jours qui suivent la prise de réservation.

Réservations :

Réservation 24h à l'avance.

Réservation et paiement à l'office de tourisme

Tarifs :

- 60€ par adulte (*à partir de 18 ans*) ;
- 30€ par enfant (*de 7 à 17 ans inclus*).



DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

ATTENTION !!!

Il ne s'agit pas d'un baptême en dameuse, mais de la découverte du métier de dameur.

Cet aspect sous-entend que le dameur suit un plan de damage défini par son chef de service. Il doit donc accomplir la tâche impartie et le temps que le client passera dans la machine sera défini uniquement par cette seule prérogative.

Par conséquent, il ne se permettra pas des aller-retours sur le domaine skiable sur simple bon vouloir du client. Ce dernier doit se conformer obligatoirement aux obligations du travail que le dameur doit accomplir.

Temps de la découverte : entre 2h et 3h.

NOTES IMPORTANTES :

- Ne pas être soumis au mal des transports
(le transport en dameuse peut s'apparenter parfois au mal de mer) ;
- Ne pas être en état d'ébriété, sous influence de l'alcool ou de substances illicites ;
- La machine est chauffée mais nous conseillons vivement au client d'être équipé de vêtements chauds ;
- Prévoir une gourde d'eau pour la durée de l'activité ;
- L'activité n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- En plus du dameur, 2 personnes maximum seront acceptées dans une machine ;
- Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte.

CONDITION D'UTILISATION DU TITRE

- A partir du 20 Décembre 2022
 - Pendant les vacances scolaires : mardi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche
Soir 18h - Matin 5h30
 - Hors vacances scolaires : vendredi, samedi, dimanche
Soir 18h - Matin 5h30
- Se présenter 15 min avant le RDV ;
- Point de RDV devant le Télésiège de la Blache *(vous êtes contactés si modification du lieu) ;*
- **Aucun retard toléré sous peine de départ du dameur sans le client ;**
- Aucun remboursement ne sera possible pour quelque prétexte que ce soit.

CONDITIONS D'ANNULATION

- **FAIT DE LA REGIE**
 - **AGS Nature et ses équipes se réservent le droit d'annuler l'activité si les conditions météorologiques et d'enneigement ne sont pas requis, pour la pratique de l'activité dans de bonnes conditions et en sécurité, ou en cas de problèmes techniques.**
 - Le conducteur peut arriver en retard *(panne technique, plein d'essence à faire...)* ;
 - Si l'annulation intervient à la suite de conditions difficiles *(définies par le service pistes : chutes de neige, vent fort etc...)*, l'activité sera reportée ou remboursée sous conditions *(voir directement avec l'office du tourisme)* ;
 - Remboursement sous conditions.



• FAIT DU CLIENT

- **Une fois l'activité réservée, celle-ci reste due ;**
- Tout retard ou annulation le jour même de l'activité ne sera pas excusé ;
- Un report de l'activité à la suite d'un fait grave peut être envisagé sous réserve de disponibilité au cours du même hiver ;
- Pas de remboursement possible.

RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Toujours suivre les instructions données par le dameur ;
- Le dameur est seul maître à bord de la machine ;
- Ne pas toucher à la machine ;
- Laisser le dameur effectuer son travail dans les meilleures conditions possibles ;
- Les films et photos sont autorisés ;
- Attention à la montée et à la descente de la machine ;
- Ne sortir sous aucun prétexte de la machine tant que l'activité n'est pas terminée ;
- Vous embarquez et débarquez devant le Télésiège de la Blache en fonction des besoins du dameur : aucune dépose sur le domaine skiable ne sera acceptée.

Si les conditions de sécurité ne sont pas respectées, les dameurs, la régie des remontées mécaniques et le Bureau d'information touristique ne pourront être tenus responsables d'un quelconque problème.

CONTROLE

Billet délivré au Bureau d'information touristique à présenter au conducteur de la dameuse.

ASSURANCE

Concernant la dameuse et le conducteur, AGS Nature dispose de sa propre assurance.
Le client doit être couvert par sa propre police d'assurance, inhérente aux transports.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte.
(Signature du client)



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Activité « Ouverture des pistes ! »

Station de l'Alpe du Grand Serre

EPIC AGS NATURE, régie des remontées mécaniques – 38 350 LA MORTE

Service de réservation (Bureau d'information touristique) :

04 76 56 24 72 – ot@alpedugrandserre.info

Les présentes conditions générales de vente ou titres sont valables pour l'ensemble de la saison hivernale 2022-2023, aux dates officielles d'ouverture des remontées mécaniques de l'Alpe du Grand Serre.

Dans le cadre "**d'activités ludiques et sportives**", AGS Nature propose d'accompagner les pisteurs secouristes d'AGS Nature lors de l'ouverture des pistes de ski alpin. Les conditions générales de ventes doivent obligatoirement être acceptées par les clients avant le début de l'activité.

GÉNÉRALITÉS :

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent au produit : « Ouvrez le domaine skiable avec les pisteurs de la station ». Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France. La langue des documents contractuels est le Français.

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET D'ACHAT

Les réservations doivent être prises de la façon suivante :

- Par téléphone (04 76 56 24 72) ;
- Par mail (ot@alpedugrandserre.info) ;
- En direct (au Bureau d'information touristique de l'Alpe du Grand Serre) ;

Pour des raisons d'organisation, les réservations sont clôturées par le Bureau d'information touristique la veille de chaque activité à 12h00. A partir de cette date et heure, aucune réservation ne pourra être acceptée, au Bureau d'information touristique ou directement sur place.

Le règlement se fait directement au Bureau d'information touristique, en espèces, en chèque (*à l'ordre du Trésor Public*) ou en carte bancaire (*seulement sur place à l'Office de Tourisme*).

Pour toute réservation à distance, le règlement doit intervenir avant le début de l'activité.

ATTENTION !!! Aucun règlement ne sera pris par les pisteurs d'AGS Nature.

Le Bureau d'information touristique se garde le droit d'annuler la réservation et de procéder à son remplacement par un autre client si le règlement ne lui est pas parvenu dans les 4 jours qui suivent la prise de réservation.

Réservations :

Réservation 24h à l'avance.

Réservation et paiement à l'office de tourisme.

Tarif :

- 15,00 € (*à partir de 13 ans*)



DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Rendez-vous est donné au personnel d'AGS Nature et aux clients à 8h15 au pied du Télésiège de la Blache.

Les clients accompagnent ensuite un pisteur secouriste sur les pistes de l'Alpe du Grand Serre. Le pisteur suivra la feuille de route et les consignes de travail fournies par ses supérieurs : les clients pourront ainsi l'accompagner lors de l'ouverture des pistes.

Au cours de la matinée, les pisteurs pourront accueillir les clients dans le poste de secours du Serriou.

Durée de l'activité : entre 1h et 3h en fonction des conditions météo

NOTES IMPORTANTES

- Activité accessible à partir de 13 ans ;
- Un niveau de ski minimum de « 2^{ème} » / « 3^{ème} » étoile ou équivalent est requis ;
- Le client accompagnera le pisteur-secouriste sur les pistes de ski et restera attentif aux consignes qui lui seront fournies : la descente à ski sans être à proximité immédiate du pisteur est formellement interdite
- L'activité n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- Ne pas être en état d'ébriété, sous influence de l'alcool ou de substances illicites ;
- Être détenteur d'un forfait valide.

Pour les forfaits « journée », prévoir l'achat du forfait la veille de l'activité. Aux horaires de l'activité, les caisses des remontées mécaniques sont fermées ;

- 3 personnes au maximum pourront accompagner un pisteur-secouriste ;
- **Le port du casque est obligatoire pour toute personne participant à l'activité.**

CONDITION D'UTILISATION DE L'ACTIVITÉ

- A partir du 7 janvier 2023
 - Pendant les vacances scolaires : tous les jours
Matin 8h15
 - Hors vacances scolaires : samedi, dimanche
Matin 8h15
- Se présenter à 8h15 au pied du Télésiège de la Blache ;
- Aucun retard toléré sous peine de départ du pisteur sans le client ;
- Aucun remboursement ne sera possible pour quelque prétexte que ce soit ;
- Le client s'engage à posséder un titre de transport « forfait ski alpin Alpe du Grand Serre » valide le jour même de l'activité.
Voir conditions dans « NOTES IMPORTANTES ».

CONDITIONS D'ANNULATION

- **FAIT DE LA RÉGIE**
 - **AGS Nature et ses équipes se réservent le droit d'annuler l'activité si les conditions météorologiques et d'enneigement ne sont pas requis, pour la pratique de l'activité dans de bonnes conditions et en sécurité, ou en cas de problèmes techniques.**
 - Le pisteur peut arriver en retard (*conditions météorologiques difficiles...*) ;
 - Si l'annulation intervient à la suite de conditions difficiles (*définies par le service pistes : chutes de neige, vent fort, etc.*), l'activité sera reportée ou remboursée sous conditions (*voir directement avec l'office de tourisme*) ;



- AGS Nature et son service des pistes se réservent le droit de reporter l'activité à une date ultérieure en cas de conditions météorologiques trop difficiles ou de besoins spécifiques (*déclenchement d'avalanches, ...*) sur lesquels la présence d'une personne tierce est déconseillée ;
- Remboursement sous conditions.

• FAIT DU CLIENT

- **Une fois l'activité réservée, celle-ci reste due ;**
- Tout retard ou annulation le jour même de l'activité ne sera pas excusé ;
- Un report de l'activité à la suite d'un fait grave peut être envisagé sous réserve de disponibilité au cours du même hiver ;
- Pas de remboursement possible.

RESPECT DES CONSIGNES DE SECURITE

- Toujours suivre les instructions des pisteurs, sur le Télésiège et sur les pistes ;
- Le pisteur est la seule personne pouvant fournir des consignes aux clients, après avis et consignes de ses responsables ;
- Les films et photos sont autorisés tant qu'ils ne retardent pas l'avancée du travail des pisteurs : le pisteur se réserve le droit d'interdire les photos et films ;
- Le client s'engage à rester aux côtés du pisteur-secouriste pendant l'ensemble de l'activité : aucun départ en cours d'activité ne sera accepté par le personnel d'AGS Nature.

Si les conditions de sécurité ne sont pas respectées, les pisteurs, la régie des remontées mécaniques et l'Office de Tourisme ne pourront être tenus responsable d'un quelconque problème.

ASSURANCE

Concernant le pisteur et le matériel, AGS Nature dispose de sa propre assurance.

Le client doit être couvert par sa propre police d'assurance, inhérente aux transports.

La responsabilité du personnel d'AGS Nature, d'AGS Nature ou du Bureau d'information touristique de l'Alpe du Grand Serre ne pourra être engagée en cas d'accident ou de problème survenu au cours de l'activité.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et je les accepte.

(Signature du client)